

Centre de formation LAVRIL
S.A.R.L. au capital de 15 245€90
8 Cours de Bercy– 03000 MOULINS
Tél. : 04 43 51 26 13
Courriel : contact@lavril.fr
www.lavril.fr
SIRET : 316 264 829 00060
FP : n° d'existence 83 03 001 58 03

PROGRAMME DE FORMATION

Problématique : l'établissement _____ mène une politique interne de renforcement des compétences professionnelles de son personnel.

L'équipe doit acquérir une culture de sécurité routière et maîtriser les codes de langages et d'ambitions de la politique de sécurité routière contenus dans la réforme du permis de conduire des catégories A1 et A2. Ce travail doit faire émerger une dynamique interne encourageant les bonnes pratiques et en assurer la pérennité auprès de ses élèves.

CALENDRIER

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Compréhension de la nécessité de suivre un programme éducatif et une formation pour faire acquérir un niveau de conduite limitant les risques : *Former les motards.***
Conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne.

L'action de formation entre dans la catégorie 2 des actions prévues par l'article L 6313-1 du Code du Travail, à savoir les actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés.
Elle a pour objectif de monter en compétences l'équipe de l'établissement :

_____.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, et obtenir l'attestation de formation escomptée, les bénéficiaires sont informés des objectifs et du programme avant leur entrée en formation.
La formation est ouverte à toute personne diplômée d'un diplôme reconnu d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière -à savoir du CAPP, CAPEC, BEPECASER ou encore Titre Professionnel ECSR, Mention 2 roues, CCS 2 roues...- et intervenant auprès de l'établissement :

_____.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCES

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Compréhension de la nécessité de suivre un programme éducatif et une formation pour faire acquérir un niveau de conduite limitant les risques : *Former les motards.*

Conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne.

Cours 1 : Présentation de la réforme DURÉE : 45 min

OBJECTIFS du cours

1. Distinguer les enjeux de la réforme du permis moto 2020.
2. Identifier les spécificités de l'épreuve théorique moto.
3. Enrichir et mettre à jour ses connaissances.

RESUME

La réforme du permis moto des catégories A1 et A2 est axée sur l'amélioration des comportements des motards et plus particulièrement celles concernant les interactions avec les autres usagers. Ce cours se concentre sur la principale mesure qu'est l'apparition de l'ETM afin de d'en comprendre les fondements pour préparer au mieux les candidats à cette nouvelle réforme.

PLAN :

I Introduction

II) Les caractéristiques de la réforme

1. Contexte de la réforme **15 min**
2. Le contenu de l'ETM réforme **30 min**

III) Ressources

Plusieurs dossiers en consultation facultative durée : **110 min**

Cours 2 : L'épreuve théorique spécifique moto DURÉE : 5h 30

OBJECTIFS du cours

1. Inventorier les thématiques des différentes familles de l'ETM afin de la connaître dans son intégralité.
2. Tester un échantillon de questions en situation d'examen.
3. Découvrir des exemples de corrections détaillées et interactives pour répondre aux questionnements des élèves motards.

RESUME

L'épreuve théorique moto comprend 8 familles mentionnées dans la directive européenne. En lien avec le REMC, chaque famille comporte des thématiques. Ce cours inventorie les thématiques des 8 familles de l'ETM avec la possibilité de se tester comme à l'examen. Des exemples de corrections à l'aide d'un tableau interactif sont proposées en vue de diversifier et moderniser ses méthodes pédagogiques.

PLAN :

I) Introduction

II) Famille 1 - L. Dispositions légales en matière de circulation routière (52 min)

1. Thématiques de la famille 1-L : **2 min**
2. Quizz : **15 min**
3. Corrections animées : **35 min**

III) Famille 2 - C. Le conducteur (67 min)

1. Thématiques de la famille 2-C : **2 min**
2. Quizz : **15 min**
3. Corrections animées : **50 min**

IV) Famille 3 - R. La route (67 min)

1. Thématiques de la famille 2-C : **2 min**
2. Quizz : **15 min**
3. Corrections animées : **50 min**

V) Famille 4 - R. Les autres usagers de la route (52 min)

1. Thématiques de la famille 4-R : **2 min**
2. Quizz : **10 min**
3. Corrections animées : **40 min**

VI) Famille 5 - D. Réglementation générale et divers. (17 min)

1. Thématiques de la famille 5-D : **2 min**
2. Quizz : **5 min**
3. Corrections animées : **10 min**

VII) Famille 5 - A. Les règles et comportements à adopter sur les lieux d'un accident. (16 min)

1. Thématiques de la famille 5-A : **1 min**
2. Quizz : **5 min**
3. Corrections animées : **10 min**

VIII) Famille 6 - M. Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité – savoir détecter les dysfonctionnements les plus courants. (27 min)

1. Thématiques de la famille 6-M : **2 min**
2. Quizz : **10 min**
3. Corrections animées : **15 min**

IX) Famille 7- P. Équipement de protection et autres éléments de sécurité des véhicules (32 min)

1. Thématiques de la famille 8-E : **2 min**
2. Quizz : **10 min**
3. Corrections animées : **20 min**

IX) Famille 8 - E. Règles d'utilisation du véhicule avec le respect de l'environnement. (16 min)

4. Thématiques de la famille 8-E : **1 min**
5. Quizz : **5 min**
6. Corrections animées : **10 min**

X) Ressources

Plusieurs dossiers en consultation facultative durée : **110 min**

Cours 3 : L'épreuve hors circulation moto DURÉE 1h 10OBJECTIFS du cours

1. Estimer les critères d'évaluation de l'épreuve hors circulation
2. Assimiler les différents exercices de l'épreuve hors circulation
3. Mémoriser l'intégralité du parcours en ayant une vision d'ensemble

RESUME

L'épreuve hors circulation est maintenant réalisée en enchaînant les exercices. La formation devient ainsi plus adaptée aux risques réels des motards. Ce cours répertorie tous les critères d'évaluation de cette épreuve et propose des vidéos spécifiques sur chaque exercice ainsi des vues subjectives et aériennes retraçant le parcours « tout en 1 » intégralement commenté.

PLAN :**I) Introduction****II) L'évaluation de l'épreuve hors circulation (55 min)**

1. Les généralités : **5 min**
2. L'évaluation du parcours : **30 min**
3. Les définitions : **10 min**
4. Instructions concernant l'épreuve HC : **10 min**

III) Le détail des exercices (7 min)

1. La poussette : **1 min**
2. Le lent en solo : **2 min**
3. Le freinage : **1 min**
4. Le lent en duo : **1 min**
5. Le slalom : **1 min**
6. L'évitement : **1 min**

IV) Parcours intégral "tout en 1" (8 min)

1. Vidéo vue subjective : **4 min**
2. Vidéo vue aérienne : **4 min**

Cours 4 : L'épreuve en circulation DURÉE 1h 35OBJECTIFS du cours :

1. Estimer les critères d'évaluation de l'épreuve en circulation.
2. Être capable d'évaluer l'épreuve en circulation selon les critères des inspecteurs du permis de conduire.

RESUME

L'épreuve en circulation ne s'est pas profondément modifiée mais approfondir les critères d'évaluation permet de mieux former les candidats. Toutes les généralités et les modalités de l'épreuve pratique sont répertoriés ainsi que le détail des

critères d'évaluation des compétences à atteindre illustrées par des vidéos ou des images intégrant la vérification de la trajectoire de sécurité dans la compétence "partage de la chaussée".

PLAN :**I) Introduction****II) Généralités (28 min)**

1. Les véhicules d'examen : **5 min**
2. L'accompagnateur : **3 min**
3. Autres personnes autorisées à assister à l'examen : **1 min**
4. Intempéries : **1 min**
5. Interdictions diverses : **1 min**
6. Conditions psychologiques de l'examen : **4 min**
7. Organisation des épreuves, présentation des candidats : **1 min**
8. Vérification de l'identité : **5 min**
9. Vérification de l'équipement : **3 min**
10. Les régularisations : **4 min**

III) Les modalités de l'épreuve en circulation (35 min)

1. L'équipement : **1 min**
2. Le véhicule suiveur : **2 min**
3. Le test de la vue : **1 min**
4. Élaboration du parcours : **5 min**
5. La chronologie : **1 min**
6. La présentation de l'épreuve : **2 min**
7. L'épreuve : **5 min**
8. Principes de l'évaluation : **4 min**
9. Principe de notation : **10 min**
10. Le bilan et la transcription du résultat : **4 min**

IV) Les compétences évaluées (32 min)

1. Savoir s'équiper et s'installer : **3 min**
2. Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes : **5 min**
3. Prendre l'information : **3 min**
4. Adapter son allure aux circonstances : **3 min**
5. Appliquer la réglementation : **3 min**
6. Communiquer avec les autres usagers : **3 min**
7. Partager la chaussée : **5 min**
8. Maintenir des espaces de sécurité : **2 min**
9. Analyse des situations / Adaptation aux situations / Conduite autonome : **4 min**
10. Courtoisie : **1 min**

V) Ressources

Plusieurs dossiers en consultation facultative durée : **15 min**

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

Effectif et lieu :

Elle est organisée pour un effectif de _____ stagiaire(s) maximum.

Lieu : session à distance.

Durée et horaires :

Sa durée est fixée à : **9 heures** en formation à distance.

Les dates de l'action de formation sont réparties comme suit :

- action de sensibilisation et de formation : du _____ au _____ .
- bilan : le _____ .

Horaires : la plateforme en ligne est ouverte 24h/24h -sauf période de maintenance- et le Centre de formation LAVRIL répond sous 7 heures ouvrées aux questions et sollicitations des stagiaires via la messagerie interne.

L'assiduité du stagiaire est justifiée par le carnet de notes à sa **session individuelle** (sécurisée par mot de passe).

Formateurs :

Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation sont indiquées ci-dessous :

- Stéphane CROCI : formateur de moniteurs et expert en sécurité routière depuis 25 ans, titulaire du BAFM, Licencié en Psychologie Clinique et décoré de la Médaille de Bronze de la sécurité routière.
- Véronique LACROIX : formatrice de moniteurs et animatrice en sécurité routière depuis 7 ans, titulaire du BAFM, diplômée du Master en Ingénierie pédagogique.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivants :

Moyens techniques :

- Plateforme Moodle de formation continue des ECSR appelée « TribLearn » : <http://formation.triblearn.com>
- Documents et extraits d'ouvrages techniques et pédagogiques utiles à la pratique de l'enseignement 2 roues.
- Assistance et messagerie des tuteurs des stagiaires exercées par les formateurs susnommés.

Moyens pédagogiques :

Formation à distance avec évaluation formative par feed-back interactif permanent.

Présentations informatiques en politique européenne et française de l'éducation routière, réglementation et pratiques pédagogiques de l'enseignement à la conduite des 2 roues.

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

Les cours sont à évaluation formative permanente avec un nombre de points à obtenir pour chaque activité. Une évaluation individuelle à froid sera envoyée par courriel au participant le _____. En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant l'objectif, la nature et la durée de l'action de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

PARCOURS DE FORMATION

Vous participez à la 1^{ère} plateforme de formation continue des enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière en France. Ce parcours de formation vous amènera à vous interroger sur vos pratiques anciennes, actuelles et à les analyser. Vos pratiques évolueront vraisemblablement dans vos approches éducatives tant dans vos enseignements théoriques que pratiques. Notre approche vise à vous permettre d'acquérir, de partager et de renforcer vos capacités à animer vos séances pédagogiques ainsi qu'à évoluer professionnellement.

Les cours de la plateforme de formation continue sont organisés en 4 catégories :

- Présentation de la réforme (3 cours)
- L'épreuve théorique spécifique moto (9 cours)
- L'épreuve hors circulation moto (3 cours)
- L'épreuve en circulation (3 cours)

Chaque cours inclue des activités qui sont les contenus de cette formation. Afin de renforcer l'intérêt et votre participation, ces activités contiennent pour la plupart des interactions nécessitant que vous participiez activement à leur découverte. Il est conseillé de les faire une première fois et après leur correction, de les recommencer pour vérifier votre assimilation.

Vous avez également un(e) tuteur(trice) durant votre formation afin d'échanger directement avec lui par courriel. Il(elle) vous proposera des réunions en ligne par vidéo individuellement et/ou collectivement sur des sujets précis en lien avec les contenus proposés. Votre tuteur(trice) suit votre progression et vous aidera à obtenir l'intégralité des points d'acquisition dans le module où vous êtes inscrit.

Vous avez accès dans ce module de formation en ligne à 71 activités réparties dans 4 cours complémentaires qui sont présentés ci-dessus dans le programme. Chaque cours vous offrira d'autres activités dans les prochains modules pour lesquels nous vous inviteront prochainement.

Ces notes ne sont pas des sanctions mais des retours d'apprentissages (appelés feed-back en bon français). Vous aurez donc à compléter des blancs, à glisser et déposer des mots pour compléter des textes, des schémas, à répondre à des questions dans des documents ou des vidéos. Après avoir fait votre proposition, vous accéderez à sa correction qui vous permettra de vous corriger définitivement afin d'acquérir la note maximale (niveau d'exigence requis).

Un blog vous permet d'échanger avec les autres stagiaires inscrits pour échanger sur les contenus.

Ne vous trompez pas sur l'objectif de ce module de formation en ligne, c'est bien votre avenir professionnel en tant que professionnel de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière qui est la ligne force de cette action.

La réglementation professionnelle et l'éducation routière en Europe va se renforcer, elle va nécessiter des compétences professionnelles de plus en plus importantes. Votre seul diplôme ne suffira donc plus pour satisfaire les futures exigences politiques et sociales en matière de sécurité routière.

Bonne formation !

Le responsable de la formation en ligne, Stéphane CROCI